CONVENTION D'UTILISATION de MATERIEL COMMUNAL

Tarifs selon délibération n° 2014/071 du 23 octobre 2014

ENTRE	: Monsieur le Maire de la Commune de ST ETIENNE VALLEE FRANCAISE (LOZERE), d'une part,
ET	NOM PrénomAdresse :
	d'autre part,
	sollicitant l'autorisation d'utiliser du matériel communal, le (date)pour (motif)
	II A ETE CONVENII IIN DROIT PRECAIRE D'IITII ISATION

Tarifs

Objet	Tarifs location	Caution	Nombre choisi	Total
Plateau	1 € le plateau	50 € le lot loué		
Bancs	1 € le banc	50 € le lot loué		

ACCORDE AUX CONDITIONS SUIVANTES:

Caution

La caution est demandée par chèque au moment du retrait du matériel.

Elle est rendue lors de la restitution en bon état du matériel.

En cas de restitution en mauvais état, un titre de recette est établi afin d'encaisser la caution par le Trésor Public.

A St Etienne Vallée Française, Le

Le sollicitant, Le Maire,